



Événement de clôture du Morocco Fintech Booster - MFC

Allocution d'ouverture
de Monsieur Abderrahim BOUAZZA,
Directeur Général de Bank Al-Maghrib

Chers partenaires, chers collègues, Mesdames et Messieurs

Je vous souhaite la bienvenue à cet évènement de clôture de la première édition du programme Fintech Booster, dédié à l'accompagnement d'un groupe de Fintechs en phase d'idéation.

Quel heureux hasard de nous retrouver quelques heures seulement après la belle victoire de l'équipe nationale contre les Pays Bas. C'est une belle opportunité pour célébrer cette victoire et souhaiter à cette équipe d'autres succès pour la suite de la compétition.

Nous célébrons, aujourd'hui, également l'aboutissement du programme Fintech Booster et la collaboration entre les partenaires et les membres du MFC qui se renforce de jour en jour.

Je tiens à saluer la mobilisation de l'ensemble des partenaires du MFC pour la réussite de ce programme. Cette mobilisation et votre présence aussi nombreuse confirme une fois de plus l'engagement de tous pour relever notre défi collectif du développement de l'écosystème des Fintechs.

Je rappelle que le MFC a organisé, en 2025, en partenariat avec l'UM6P, un premier programme d'accompagnement qui a concerné 19 Fintechs en phase d'accélération.

La consolidation de ces partenariats est cruciale pour réaliser l'ambition du MFC de développer un deal flow de projets continu et de transformer ces projets en modèles d'affaires répondant aux besoins des citoyens et du secteur financier.

C'est dans ce sens que le MFC constitue une plateforme d'échanges entre les porteurs de projets et les acteurs de l'écosystème pour explorer comment les technologies peuvent transformer les services financiers pour qu'ils soient mieux accessibles et moins coûteux.

Comme vous le savez, la finance, sur le plan mondial, évolue et subit des changements rapides dans un contexte marqué par la fragmentation géopolitique et une plus grande concentration du pouvoir technologique.

Ainsi, la finance décentralisée, l'émergence des stablecoins et de la tokenisation, la MDBC et l'IA sont en train de transformer profondément les services financiers en permettant potentiellement une plus grande compétition et efficacité dans les systèmes de paiement et l'intermédiation financière.

Cependant, ces mutations impliquent de nouveaux défis et soulèvent en particulier des questions sur l'intégrité des institutions financières, la protection des données et la préservation de la confiance dans la monnaie à l'ère du digital.

Sur le plan national, si l'économie renoue avec une trajectoire de croissance soutenue, l'enjeu est de la consolider et de l'améliorer et l'un des meilleurs moyens pour y parvenir c'est d'innover plus rapidement.

Le Royaume, qui a pleinement pris la mesure de son potentiel, ambitionne, à travers la stratégie Maroc 2030, de s'ériger en tant que hub digital de référence et hautement compétitif et l'un des moteurs de l'intégration africaine.

Pour sa part, le secteur financier doit être à l'avant-garde de cette accélération de l'innovation et les fintechs ont un rôle important à jouer à ce niveau. Elles ont déjà fait preuve de leur créativité et capacité à tirer profit des nouvelles technologies notamment dans le cadre des deux programmes réalisés par MFC pour l'idéation et l'accélération.

Je saisis cette opportunité pour rappeler à la communauté des Fintechs et les porteurs de projets les principaux défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui.

Il y a tout d'abord, le niveau exceptionnel de la circulation du cash et l'usage important des CA par une partie de la population. Ces deux instruments, bien qu'utilisés dans des espaces différents, physique pour le 1er et numérique pour le 2ème, ils partagent des déterminants communs qui sont l'anonymat, la constitution d'une épargne de précaution ou pour l'investissement, et l'exercice d'éventuelles activités informelles ou illicites.

La faiblesse de l'usage des moyens de paiement numérique et de leur acceptation par les commerçants, les gaps importants dans l'inclusion financière dans les zones rurales et chez les femmes et la dématérialisation encore incomplète des flux de paiement du gouvernement soulignent l'importance du potentiel de digitalisation des services financiers et des paiements dans notre pays

L'accroissement des risques de cyberattaques et de fraudes constitue également un enjeu qui peut dissuader une partie de la population à recourir aux services financiers.

Les autorités financières sont fermement engagées avec leurs partenaires à relever ces défis. Le MFC est à votre disposition pour vous fournir des informations sur les initiatives engagées ou envisagées dans ce cadre.

Au-delà de ces défis et en tant que régulateurs, il est de notre devoir également de créer les conditions permettant à l'innovation de se développer dans un cadre compétitif, transparent et propice à la confiance. Dans ce cadre, je voudrais mentionner des initiatives importantes réalisées ou en cours sur le plan de la régulation financière.

La 1ère initiative a visé l'ouverture du marché des services financiers à de nouveaux acteurs et a favorisé de nouveaux modèles économiques pour faire émerger des opportunités et des cas d'usage concrets pour les fintechs.

Ainsi, l'agrément octroyé à plusieurs EP, au cours des dernières années, a contribué à une plus grande IF et s'est accompagnée de la mise en place du paiement mobile et de l'interopérabilité.

L'assouplissement, en 2024, de la réglementation applicable à ces établissements et à leur réseau d'agents de paiement a créé de nouvelles opportunités pour les fintechs.

D'un autre côté, la mise en place d'un cadre spécifique au crowdfunding a suscité beaucoup d'intérêt de la part des jeunes porteurs de projets. A ce stade BAM a agréé 3 promoteurs pour fournir des dons et des prêts sur des plateformes digitales.

Aujourd'hui, l'effort des autorités financières se concentre sur la mise en place d'un cadre conventionnel de l'Open Banking pour favoriser des cas d'usage pour les fintechs notamment dans les domaines de services d'agrégation des comptes, d'initiation des paiements, d'authentification de l'identité et de scoring de crédit.

Nous continuons à être à l'écoute des startups- fintechs sur la simplification réglementaire et nous sommes très attentifs aux diligences à entreprendre afin d'assurer une plus grande célérité dans le traitement des demandes des porteurs de projets fintech.

La régulation des fintechs est bien évidemment évolutive mais dans les limites qu'imposent la loi bancaire actuelle. Nous nous attachons à appliquer des règles adaptées, cohérentes et proportionnées en tenant compte de la nature des activités exercées, du modèle d'affaires et du niveau des risques portés par chaque acteur.

Nous avons le devoir aussi de rendre cette réglementation plus lisible et plus accessible et nous y travaillons.

Avant de conclure, je voudrais évoquer la question de financement des petites entreprises et des porteurs de projets et nous savons combien cette question est importante pour les fintechs.

C'est pour cette raison que le tour de table de MFC inclut Le Fonds MED 6, Tamwilcom et des banques. Je suis persuadé que nous sommes en mesure de trouver ensemble des solutions à cette question parce que la volonté existe et les instruments sont disponibles.

Je pense qu'aujourd'hui nous avons une meilleure connaissance du tissu de l'écosystème des fintechs, de ses atouts et de ses attentes et ce grâce à MFC, au livre blanc qu'il a réalisé avec l'assistance de Visa et des processus d'accompagnement mis en place par les instances de régulation financière.

Nous savons donc où nous en sommes et dans quelle direction nous allons, à l'image de notre équipe nationale.

Merci pour votre attention.